

Plan de cours

Nom de cours : **Sociologie de la famille**

Numéro du cours : 387-970-91

Pondération : 3-0-3

Professeure : **Nicole Fleurant**
bureau : B-201

Poste téléphonique : 359

Disponibilité : _____

Professeure : **Louise Corriveau**
bureau : B-202

Poste téléphonique : 618

Disponibilité : _____

Contenu du plan de cours :

Ce plan de cours représente votre premier outil de travail. Vous aurez à vous y référer souvent, il est donc nécessaire de le conserver et de le consulter fréquemment. Il contient plusieurs informations importantes pour la réalisation de ce cours, c'est-à-dire :

	Page
• le contenu du plan de cours;	2
• la présentation du cours et sa place dans votre formation;	2
• les objectifs d'apprentissages poursuivis dans ce cours;	3
• la présentation du contenu du cours;	3
• la chronologie des cours;	4
• les modalités des évaluations formatives et sommatives :	6
• une médiagraphie;	9
• les politiques pédagogiques du département de sociologie .	10

Pourquoi un cours de sociologie de la famille?

Qu'est-ce que la famille? La première réponse qui vient souvent à l'esprit c'est que la famille est la base de la société. Mais, sur quoi repose cette affirmation, d'où vient cette définition spontanée? Cette idée provient probablement du fait que jusqu'à présent, l'un des rôles les plus importants assumé par la famille est la reproduction et l'éducation des enfants, c'est-à-dire des futurs citoyens qui assumeront des responsabilités au sein de la société et participeront à son évolution. Toutefois, si la famille est la base de la société, il faut reconnaître que cette société est devenue très complexe car les visages actuels de la famille y sont très variés. Songeons aux multiples compositions familiales que l'on retrouve en ce moment au Québec par exemple : bi-parentale (hétérosexuelle et homosexuelle), mono-parentale, reconstituée... Songeons aussi qu'à ces différentes façons de constituer une famille s'ajoutent dorénavant d'autres facteurs de complexification tels la provenance parfois diversifiée de ses membres : parents et enfants immigrants, parents ayant recours à l'adoption internationale, parents ayant recours à la procréation assistée...

Bref, la famille n'est pas, ou n'est plus, une réalité simple à définir et à comprendre. À l'image de la société qui a évolué et est devenue plurielle, la famille s'est transformée, son rôle aussi, de même que les liens qui l'unissent à l'ensemble social. Plusieurs sciences humaines s'intéressent à ces questions. Parmi elles, on retrouve la sociologie qui dispose de certains outils d'analyse permettant

d'aborder les problématiques particulières concernant la famille en les situant dans un contexte plus global.

C'est donc à partir d'une optique de pluralisme social que nous nous pencherons sur les multiples réalités familiales qui nous entourent. Cet exercice permettra, entre autres, de cerner les enjeux de la relation famille/société ainsi que la portée de ces enjeux et ce, particulièrement dans situations reliées à votre futur domaine de travail.

Objectifs d'apprentissage

Au plan du contenu et de la méthode sociologiques à la fin de ce cours, l'étudiant-e sera capable de :

- 1- Décrire la structure des relations à l'intérieur de différents types de famille;
- 2- analyser quelques facteurs sociaux liés aux divers changements familiaux observés au Québec;
- 3- décrire les différents processus de socialisation à l'intérieur des famille selon les milieux culturels et les classes sociales ;
- 4- évaluer la portée des interventions sociales visant à modifier, à renforcer et à appuyer les habiletés parentales.

N.B. Ces objectifs sont interreliés et ne sont pas de valeur égale.

Contenu du cours

Ce cours sera divisé en deux volets :

Le premier volet porte sur les principaux types de familles qu'on retrouve au Québec. En effet, peu importe le modèle de composition familiale, ce qui caractérise d'abord une famille ce sont les types de relations entre ses membres, les valeurs qu'elle préconise, les ressources qu'elle offre. En vertu de ces critères on peut identifier trois grands types de famille qui peuvent à la fois se succéder et cohabiter au sein même de la société : la famille traditionnelle, la famille moderne et la famille post-moderne. Chaque type de famille préconise des attitudes particulières face à certaines situations (garde des enfants, hospitalisation de ses membres...), privilégie des modèles éducatifs et entretient certains types de relations. De plus, chaque type de famille vit dans des conditions de vie particulière qui influencent aussi les valeurs qu'elle préconise et transmet. C'est ce que nous étudierons à travers l'observation des réseaux d'entraide et de soutien dont font partie ces types de famille de même qu'à travers les modes de socialisation qu'elles favorisent. Nous verrons aussi comment s'est effectuée la mutation entre les divers types de familles en jetant un coup d'œil à quelques uns des bouleversements des cycles de vie familiale. En effet, ce qui se faisait autrefois de façon quasi

naturelle (se marier et avoir des enfants) est devenu aujourd'hui pour beaucoup d'entre nous, quelque chose de planifié et de bien organisé.

Nous verrons donc que certaines transformations socio-historiques importantes comme la participation accrue des femmes au marché de l'emploi, la libéralisation des mœurs, l'accès à la contraception ainsi que l'égalité croissante entre les hommes et les femmes ont modifié de façon importante la façon de choisir un conjoint, de définir et de bâtir une famille.

Cette description des types de familles permettra de soulever des problèmes liés à l'intervention des agents sociaux qui sont en contact avec des familles : méfiance et crainte à l'égard de l'éducation en services de garde par exemple ou encore, confrontation avec l'organisation des services hospitaliers, etc.

Le deuxième volet se penchera aussi sur certains changements importants survenus dans notre société et qui touchent directement tant la famille (dans sa constitution, son organisation, ses valeurs), que l'identité de chacun de ses membres. Ces changements touchent l'ensemble social lui-même puisque souvent ils remettent en question les valeurs et les rôles habituels. Les changements abordés dans ce volet sont, en majeure partie, plus récents que ceux traités dans la première partie du cours et certains sont plus radicaux. Il s'agit ici de phénomènes comme celui de l'immigration qui met de plus en plus en contact divers types de relations familiales dont certains nous semblent parfois étonnants, déroutants, voire incompréhensibles. On parle aussi de l'apparition de familles recomposées, du recours à l'adoption internationale, ou encore de l'existence de familles dont les parents sont du même sexe. Finalement parmi ces changements, figure une réalité de plus en plus présente, celle de la procréation médicalement assistée.

Quoique très nouveaux plusieurs de ces phénomènes soulèvent une série de questionnements importants qu'on ne peut négliger dans le cadre d'un cours comme celui-ci. Par exemple, qu'en est-il du droit d'un individu de connaître ses origines, sa filiation biologique? Comment garantir l'intégration sociale de l'enfant différent parce qu'issu d'une famille «différente»? Jusqu'à quel point peut-on permettre à la science d'intervenir dans le processus de procréation? Quels impacts ont ces nouvelles formes de filiations sur notre façon de définir la famille? Comment doit maintenant se définir le lien famille/société?

Chronologie des cours

Premier volet : **Les types de familles et leurs réseaux de soutien** (cours 1 à 6)

1- La famille comme réalité sociale

- a) Les définitions sociologiques de la famille.
- b) Les types de famille : traditionnelle, moderne, post-moderne.
- c) Les fonctions sociales de la famille selon le type de famille.
- d) Les réseaux familiaux.

2- La famille comme illustration des transformations sociales

- a) Fonder une famille au temps de nos grands-mères : la spécialisation historique des rôles sexuels.
- b) Choisir un conjoint aujourd'hui : la recherche de l'égalité?
- c) L'arrivée des femmes sur le marché de l'emploi.
- d) La libéralisation des mœurs et la contraception.
- e) Quelques notions : nuptialité, conjugalité, fécondité

3- La famille comme lieu d'intégration sociale

- a) Les différents milieux sociaux.
- b) L'apprentissage familial des rôles et des normes sociales.
- c) Les valeurs selon les classes sociales.
- d) Les valeurs éducatives selon les cultures et les époques.

Ateliers en classe : Avez-vous le sens de la famille?

Le réseau de Joëlle
Les fonctions de la famille
Le choix d'un conjoint

Films : *Variation sur un thème familial* *Le dernier enfant*

Textes : à préciser

- Le cours 7 sera réservé à des rendez-vous d'équipe pour le travail de recherche.

Deuxième volet : **Les phénomènes sociaux actuels qui touchent la famille** (cours 9 à 14)

1- Famille et immigration

- a) Le choc culturel.
- b) La famille comme refuge.
- c) La transformation des rôles familiaux.

2- Le recours à l'adoption internationale

- a) Petit historique de l'adoption au Québec.
- b) L'adoption internationale quelques chiffres.
- c) L'impact de l'adoption sur la filiation.

3- Vivre avec deux papas ou deux mamans

- a) Identité sexuelle, identité de genre, orientation sexuelle.
- b) Les droits : ceux des parents et ceux des enfants.
- c) L'intégration sociale des enfants de conjoints du même sexe.

4- La procréation assistée : progrès ou contrôle?

- a) Les techniques.
- b) Le discours des scientifiques.
- d) Les enjeux sociaux : l'anonymat des donneurs, la filiation, le sexage, l'enfant à la carte...

Film : *Au clair de l'ovule*

Ateliers et textes à préciser.

Modalités d'évaluation

J'applique les politiques pédagogiques du Département de sociologie. Ces politiques sont incluses dans le présent plan de cours. Veuillez les lire attentivement.

Je désire néanmoins attirer votre attention sur les éléments suivants :

- La pondération de ce cours est de 3-0-3. C'est à dire trois heures de présence hebdomadaire au cours et l'équivalent en travail personnel, c'est pourquoi des lectures et des exercices sont prévus à chaque semaine. Ils vous permettront non seulement de consolider les notions vues au cours, mais de préparer les leçons qui suivront.
- La présence au cours étant requise, tout-e étudiant-e absent-e à plus de trois cours sans motif reconnu par le Collège (maladie, décès dans la famille...) se retrouvera en situation d'échec.
- La correction des travaux se fait au cours des semaines suivant leur remise, à moins d'avis préalable contraire. Si vous estimez avoir droit à une révision de la note d'un travail, il faut la demander dès réception de votre copie corrigée.
- Les travaux doivent m'être remis en main propre. Prenez l'habitude de conserver une copie de chacun de vos travaux longs en cas de perte. Conservez vos travaux corrigés jusqu'à la fin de la session.

A) *Évaluation formative :*

Plusieurs exercices seront faits en classe. Ils vous permettront de vérifier par vous-même votre compréhension des notions vues au cours.

Vous serez aussi constamment invité-e-s à trouver des exemples d'application des notions du cours aux réalités familiales que vous pouvez observer autour de vous, ce qui vous permettra d'intégrer de façon plus soutenue les concepts sociologiques présentés en classe.

Des questions accompagnant les textes ou servant de base à des discussions en classe vous familiariseront avec le type de questions rencontrées lors des examens (tests de lecture et examen final).

B) *Évaluation sommative :*

L'évaluation sommative vous permet de savoir dans quelle mesure vous avez atteint les objectifs poursuivis par ce cours. Cette évaluation s'effectuera en plusieurs étapes et de diverses façons :

- Tests de lecture	20%
- Exercices de résolution de problèmes	25%
- Travail de recherche	30%
- Examen final	25%

Critères d'évaluation

Chaque travail, exercice ou test de lecture sera évalué en fonction des critères suivants:

- Pertinence du contenu en fonction des exigences émises :
 - justesse des termes et des notions employés,
 - intégration des notions vues au cours,
 - présence de tous les renseignements nécessaires.
- Rigueur de la procédure :
 - respect des exigences quant au sujet et au contenu,
 - présence de toutes les sections ou étapes prévues,
 - présence des justifications nécessaires,
 - mention des sources.
- Respect des normes de présentation matérielle des travaux écrits en vigueur au collège.
- Qualité du français tant pour la syntaxe que pour l'orthographe d'usage. Une pénalité de 10 % est applicable pour la mauvaise qualité du français.

Pour réussir ce cours l'étudiant-e doit obtenir la note de 60%.

Les tests de lecture :

Quatre tests de lecture seront réalisés au cours de la session, sans avertissement préalable de la professeure. Ces tests auront une durée approximative de 10 à 15 minutes chacun et comportent une ou deux questions portant sur une lecture à préparer pour le cours. Ces tests s'effectuent

individuellement et chacun représente environ une demie page à une page de texte suivi. Chaque test sera noté sur 5 % ($4 \times 5\% = 20\%$).

Les exercices de résolution de problèmes :

Cinq exercices de résolution de problèmes seront réalisés en classe au cours de la session. Il s'agira principalement de résoudre une situation proposée par la professeure en appliquant les notions vues au cours de même que les connaissances acquises par les lectures. Chaque exercice compte pour 5% ($5 \times 5\% = 25\%$).

Le travail de recherche

Le travail de recherche doit s'effectuer en équipe de deux ou trois étudiant-e-s maximum. Ce travail se réalisera tout au long de la session. Le travail portera sur une problématique touchant la famille, et qui pourrait se présenter dans le cadre de votre futur emploi. Le sujet devra être défini avant la semaine 5. Un protocole détaillé exposant la marche à suivre sera remis lors de la troisième rencontre.

- Dans un premier temps, vous devrez choisir parmi une liste qui sera proposée un sujet concernant la famille, mais qui ne sera pas abordé au cours, par exemple : la violence familiale, la grossesse à l'adolescence, l'effet du divorce sur les enfants, l'abus sexuel, l'appauvrissement des familles, l'union de fait, le syndrome de la mort du nourrisson, l'adhésion à une secte d'un membre de la famille, etc.
- Vous chercherez ensuite de la documentation pertinente afin de réaliser un «état de la question» qui sera remis à l'enseignante à la semaine 6. Cette partie du travail compte pour 8% de la note finale).
- Lors de la rencontre vous devrez également présenter un plan de travail portant sur la réalisation du produit final. (2% de la note finale).
- Vous réaliserez ensuite ce travail qui devra être remis lors de la treizième rencontre et qui comptera pour 10% de la note finale.

L'examen final :

L'examen final portera sur le contenu des cours et des textes qui précèdent chacun d'eux. Chaque question aura fait l'objet d'une intervention en classe ou encore d'un test de lecture. La préparation de l'examen s'effectuera en classe à la quatorzième semaine de cours. Les critères de corrections seront présentés en classe et inscrits sur le questionnaire d'examen. L'examen aura lieu en classe, sans l'aide des notes de cours et contiendra autour de huit questions. L'examen vaut 25% de la note finale.

Médiagraphie

- BEAUJOT, R. et al., *La famille au long de la vie*, Statistique Canada, 1995, 186 p., no 91-543.
- BOUCHARD, C., *Un Québec fou de ses enfants : Rapport du groupe de travail pour les jeunes*, Québec, Gouvernement du Québec, 1991.
- BOZON, M., **Le choix du conjoint** dans François de Singly, *La famille : l'état des savoirs*, Paris Éditions La Découverte, 1991.
- CHICOINE, N., *On a plus les parents qu'on avait* (vidéocassette) Montréal, ONF, 1989, 55 Min.
- COLIN, C., et H. DESROSIERS, *Naître égaux et en santé, Avis sur la grossesse en milieu défavorisé*, Québec, MSSS, coll. La périnatalité au Québec, 1989, 143 p.
- COLIN, C., OUELLET, F., BOYER, G., MARTIN, C., *Survivre et penser à sa santé en situation d'extrême pauvreté*, Montréal, DSC Maisonneuve-Rosemont, DSC Sacré-Coeur, 1991, 289 p.
- COURNOYER, M., *Grossesse, maternité et paternité à l'adolescence : recueil de recension des écrits*, Québec, IQRC, 1995, 184p.
- DANDURAND, R.B., BERNIER, L., LEMIEUX D., DULAC, G., *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation*, Québec, IQRC, 1994, 377 p.
- DANDURAND, R.B., DESCARRIES F., *Mères et travailleuses*, Québec, IQRC, 1992, 284p.
- DANDURAND, R.B., MORIN, D., *L'impact de certains changements familiaux sur les enfants de l'école primaire: Revue de littérature*, Québec, IQRC/Ministère de l'éducation, 1990.
- DE SINGLY, François, "**L'amour coupable**", dans *L'individu, l'affectif et le social, Revue internationale d'action communautaire*, Montréal, printemps 92, 27/67.
- DUCHESNE, L., *La situation démographique au Québec*, (édition 1993), Québec, Publications du Québec, 1993, 218p.
- DUHAMEL, F., (dir.) *La santé et la famille. Une approche systémique en soins infirmiers*. Montréal, Gaëtan Morin, 1995.
- DULAC, G., *La paternité : les transformations sociales récentes*, Québec, Conseil de la famille, 1993
- DUVAL, M., *Être mère au foyer à Montréal... quand on arrive de l'étranger*, Ministère des communautés culturelles et de l'Immigration, 1992, 36p.
- FORTIN, A., DELÂGE, D., DUFOUR, D., FORTIN, L., *Histoires de familles et de réseaux*, Québec, Éditions Saint-Martin, 1988.
- FORTIN, A., **La famille, premier et ultime recours**, dans DUMONT, F., (dir.) *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, 1994, Pp. 947-962.
- GAGNÉ, J., *Bébé Bonheur* (vidéocassette), ONF, 1995, 56 MIN.
- GARCIA, C., GUTIERREZ, G., *Variations sur un thème familial*, (vidéocassette) Montréal, ONF, 1994, 58 min.

- KAUFMANN, J-C., *Sociologie du couple*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?
- LACOURSE, M-T., *Famille et société*, Montréal, McGraw-Hill, 1994, 462p.
- LEMIEUX, Denise et MERCIER, Lucie, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940 Âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, IQRC, 1989, 398 p.
- LEPAGE, F., et al. *Vivre en union de fait au Québec*, Québec, Les publications du Québec, 1991
- MC DANIEL, S.A., *La famille et les amis*, Enquête sociale générale, no cat. 11-612 F. No 9. Statistique Canada, Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1994, 141p.
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, **La violence conjugale : écouter le langage des maux**, *Nursing Québec*, juillet-août 1987, supplément.
- POLOQUIN, C., *Le dernier enfant*, (vidéocassette), Montréal, Éditions du regard, 1990, 51 min.
- PRONOVOST, G., (dir.) *Comprendre la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Québec, 1992, 706p.
- ROCHELEAU, Lucille et al., *Vivre avec un nourrisson*, Québec, MSSS, coll. La périnatalité au Québec, 1989, 292 p.
- RONDEAU, G., **La violence familiale**, dans DUMONT, F., (dir.) *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, 1994, Pp. 319-336
- SABATIER, C., TOURIGNY, M., **Écologie sociale de la famille immigrante haïtienne**, dans *Prisme*, vol. 1, no 2.
- STANTON, D., *Être père : la belle aventure! (Pour hommes d'abord...)*, Québec, MSSS et Secrétariat à la famille, 1994, 19p.
- STANTON, D., *C'est à ton tour... Questionnaire sur le partage des tâches et des responsabilités dans le couple*, Québec, Secrétariat à la famille, 1994, 23 p.
- TAHON, M-B., *La famille désinstitutionnée. Introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 1995, 230p.
- TÉODORESCO, N., *Les mères adolescentes*, (vidéocassette), Radio Québec, 1990, 53 min.
- VALOIS, J., *Sociologie de la famille au Québec*, Anjou, CEC, 1993, 333p.

Politiques pédagogiques du département de sociologie

Le département de sociologie a précisé certains éléments de la politique d'évaluation des apprentissages du collège que vous trouverez dans le **Guide de l'étudiant**. En résumé, les règles suivantes seront appliquées dans le cours de sociologie :

TRAVAUX : Des consignes écrites seront remises aux élèves afin de les aider à réaliser leurs travaux. On y indiquera notamment les principaux critères d'évaluation et la pondération des notes. Un travail pourra compter pour 40% ou moins de la note finale. Les explications concernant les travaux se donnent en classe et l'élève a la responsabilité de s'informer adéquatement des exigences demandées.

La présentation matérielle des travaux doit être soignée et le texte écrit lisiblement ou dactylographié, selon les règles précisées dans le texte : **Normes de présentation matérielle des travaux écrits**, Longueuil, CEM, 1991. Ce texte est disponible à la coop ou à la bibliothèque.

Les citations des auteurs devront être indiquées, sous peine de se voir attribué la pénalité prévue pour plagiat.

La remise des travaux se fera en classe.

EXAMENS : Un examen pourra compter pour 30% de la note finale ou moins. Le questionnaire d'examen contiendra la pondération allouée à chacune des questions.

Le plagiat sera sanctionné par la note 0, sans droit de reprise.

Dans le cas d'absence motivée à l'examen, l'élève doit demander une reprise dans un délai de 48 heures .

REPRISE : La professeure ou le professeur peut permettre la reprise d'un travail ou d'un examen échoué; l'élève ne pourra obtenir plus que la note de passage à une reprise.

PRÉSENCE AU COURS : La présence au cours et la participation active aux travaux en classe sont absolument nécessaires à la réussite des cours de sociologie. l'élève qui aura été absent à plus de trois cours sans motif valable se verra remettre la note 0.

PÉNALITÉS : 10% de la note pourra être enlevé pour chacun des éléments suivants, selon les modalités précisées dans les consignes écrites pour les travaux ou en classe :

- les travaux déficients au niveau de la présentation matérielle ;
- le retard dans la remise des travaux, à moins d'entente préalable avec la professeure ou le professeur. Après une semaine de retard, les travaux seront refusés ;
- les fautes de français.

PLAGIAT : Dans les travaux, les élèves qui citent textuellement des auteurs sans indiquer la source ou qui plagient les travaux d'autres élèves, reçoivent la note 0 ; dans les examens, le plagiat ou la collaboration au plagiat est sanctionné par la note 0.

RÉVISION DE L'ÉVALUATION : L'élève peut demander une révision de l'évaluation de son travail auprès du professeur durant la session. Si, après cette démarche, l'élève se sent toujours lésé, il peut s'adresser au coordonnateur du département : Nicole Fleurant, bureau B-201, poste téléphonique 619. Un comité de révision de note sera alors formé. L'élève peut aussi demander une révision de la note finale à la fin de la session; cette révision ne porte que sur la dernière évaluation ou sur des erreurs de compilation. Pour se faire, un formulaire est disponible au bureau du registraire. L'élève peut rencontrer le comité départemental pour expliquer les motifs de sa demande.

PLAINTES : Le département peut former un comité d'examen des plaintes. La coordonnatrice reçoit les plaintes sur le déroulement d'un cours si celles-ci n'ont pu être réglées après discussion avec le professeur ou la professeure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION : La note finale de l'élève est répartie sur au moins trois évaluations. Les évaluations seront corrigées dans un délai maximum de trois semaines après la date de remise par les élèves.